



**Comité social d'administration
de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
réuni le 24 mars 2025**

Déclaration liminaire des représentants CGT

La situation internationale est certes inquiétante avec un pouvoir ouvertement fasciste installé aux USA. Certains en Europe découvrent que les USA ne seraient finalement pas des « alliés » aussi fiables que ce qu'ils voulaient croire... Il a fallu la brutalité d'un Trump pour les dessiller sur cette réalité. Ainsi, le président de la République veut nous engager sur la voie de l'économie de guerre (visiblement un de ses obsessions si on repense à ses discours du printemps 2020 sur le COVID). Ces discours va-t-en-guerre font fi de toutes les réalités du moment.

Sur le plan international, la Russie est empêtrée dans une guerre sanglante en Ukraine où, malgré des enrôlements massifs dans l'armée et plus de trois ans de conflit, elle n'arrive pas à obtenir la victoire décisive qui devait advenir en quinze jours. Qui peut croire que la Russie, dont la population était déjà déclinante et qui se trouve saignée par cette boucherie, attaquerait à court terme des pays de l'Union européenne et ce même si les USA forcerait l'Ukraine à capituler sans condition dans les 24 h ?

Sur le plan national, ces discours nient tout ce qu'ont exprimé les mouvements sociaux des dernières années. C'est imposer toujours plus de restrictions directes et indirectes, de régression de la qualité de vie et des conditions de travail pour des millions de personnes. Les restrictions budgétaires qui vont en découler affecteront notre ministère, pour la CGT elles n'ont pas de motivation raisonnable. Il n'y a pas d'union sacrée. Celle-ci n'est qu'un leurre devant la prédatation d'intérêts privés parfaitement conscients que leurs profits se font aux dépens de l'immense majorité des travailleurs.

La « menace russe » est difficile à gober quand les milliardaires se gavent. C'est au tour de l'industrie de l'armement de se remplir les poches. Bientôt la retraite à 70 ans comme au Danemark pour financer l'effort de guerre ? Encore une fois, on demande aux travailleurs de se sacrifier d'abord en se serrant la ceinture, puis demain en allant servir de chaire à canons, pendant qu'à l'arrière, les patrons de l'armement se gavent en toute sécurité, et dans l'opulence, de commandes publiques. Comme disait Anatole France : « *On croit mourir pour la patrie ; on meurt pour des industriels.* »

La CGT refuse le choix de l'économie de guerre et le choix de la guerre tout court. Les élucubrations paranoïaques de quelques zélés va-t-en-guerre de salons qui pérorent dans les médias à longueur de journée pour nous préparer à une nouvelle boucherie mondiale ne nous font pas marcher.

Concernant le ministère, ses opérateurs et ses services, la CGT dénonce les attaques jusqu'au plus haut sommet de l'État contre les agents publics qui font simplement leur travail. S'en prendre au contrôle agricole, prétendument trop tatillon, alors que l'agro-industrie pollue impunément depuis des décennies les sols, l'eau et l'air est scandaleux. Ces gens veulent-ils rendre la terre invivable ? Pour des hommes politiques s'en prendre aux agents qui exercent ces contrôles et font simplement le travail pour lequel ils ont été recrutés, c'est leur mettre le fusil de leur futur assassin sur la tempe. Si des agents sont assassinés au cours d'un contrôle comme cela a été le cas en 2004, alors un premier ministre, des présidents de région et députés seront les commanditaires !!!

La CGT apporte tout son soutien aux agents de l'OFB !!!

Ces attaques contre les contrôles agricoles ne sont toutefois qu'une partie de l'attaque en cours contre les politiques écologiques et environnementales. D'autres agences liées à la protection de l'environnement sont attaquées : l'ADEME, l'agence bio... Ce n'est d'ailleurs probablement pas un hasard si depuis le début de cette année 2025 l'ensemble des agents rattachés au ministère sont payés par le ministère de l'aménagement. Pour la CGT c'est l'annonce de probables réorganisations d'ampleur où l'environnement, la biodiversité seront sacrifiés au profit d'un aménagement toujours plus brutal de l'espace. Ceci pas pour satisfaire les besoins de populations qui subissent la disparition des services publics les plus essentiels que sont la santé ou l'enseignement ou même la satisfaction des besoins élémentaires que sont l'accès à une eau saine et à l'air pur. Non, pour permettre à des multinationales toujours plus avides de remplir plus efficacement et rapidement les poches de leurs actionnaires.

La CGT rappelle ses revendications nationales :

- pour l'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- pour la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles) avec 37,5 annuités ;
- pour le maintien du traitement à 100 % pendant les arrêts maladies ;
- contre la suppression de la GIPA ;
- Pour une revalorisation des salaires et l'intégration des primes dans le salaire ;
- pour l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

Concernant la DREAL :

La réduction du nombre de CSA et de FSSSCT conduit à des ordres du jour particulièrement lourds, à des séances excessivement longues où les sujets finissent par ne plus pouvoir être traités correctement. Pire, il semble de plus en plus évident que les membres du CSA et de la FSSSCT n'ont pas accès à toutes les informations qui doivent leur être communiquées. Par exemple depuis des années, la CGT ne peut que constater que certaines réorganisations de services sont faites à bas bruit en dehors de tout avis des instances.

Concernant les réorganisations qui sont censés être faites et achevées, on constate que les agents qui ont subi la création des centres de gestion financière n'ont pas tous retrouvé leur compte et qu'il y a de la souffrance. On peut se gargariser du concept de qualité de vie au travail, mais cela ne doit pas rester une idée abstraite ! La mise à disposition de parties de services auprès de la région dans le cadre de l'expérimentation sur le transfert d'une partie du réseau routier national ne semble pas non plus totalement fluide avec des outils régionaux incapables de communiquer avec ceux de l'État en particulier pour le suivi financier... et naturellement les complications retombent sur les agents qui n'en demandaient pas tant et n'ont pas à supporter la surcharge qui en découle.

Sur les problématiques immobilières, alors que dans plusieurs départements (Rhône, Drôme...) des grandes manœuvres sont engagées par les préfets avec des déplacements de services entiers, malgré les demandes répétées de la CGT, les schémas directeurs de l'immobilier en région concernant la DREAL n'ont jamais été transmis aux représentants du personnel. Pourtant, il est évident que ces documents, au passage établis avec l'aide des fameux « cabinets de conseil » comme BearingPoint, vont avoir des conséquences importantes. À titre d'exemple, à Nîmes où la DREAL est concerné par le SPC Grand Delta, la surface des bâtiments hébergeant les services de l'État doit être réduite de 45 % ! Autant dire que malgré l'effondrement des effectifs issus de la casse continue des services publics depuis des années, les dégradations des conditions de travail de telles opérations seront conséquentes : espaces de travail réduit, espaces de travail à 3 ou 4, et même open-spaces, bureaux aménagés sans prendre en compte les règles d'ergonomie du travail sur écran... Même pour les évolutions du siège lyonnais de la DREAL et le déménagement de l'UD du Rhône, les représentants du personnel sont prévenus à minima et découvrent lors de réunions informelles des plans déjà quasiment bouclés.

En outre, concernant l'aménagement des locaux, la CGT dénonce le contournement des législations en vigueur. Ainsi, pourquoi la DREAL a-t-elle des « espaces cocons » et non des « locaux dédiés à l'allaitement » ? Tout simplement, car le Code du travail définit très clairement les aménagements nécessaires et obligatoires des locaux dédiés à l'allaitement dans ses articles R4152-13 à R4152-28. L'ambiguïté de la description des usages prévus pour les « espaces cocons » fait qu'ils pourront être utilisés à tout autre chose qu'à l'allaitement, que l'entretien et le nettoyage n'y seront pas spécialement soignés. Ceci ne peut être que source de conflits d'usage, de problèmes de salubrité et

de santé. La CGT demande donc que les « espaces cocons » deviennent des locaux dédiés à l'allaitement tels que prévus par le Code du travail et que les autres usages prévus de ces pièces soient relocalisés dans d'autres lieux.

Il y a le même contournement avec l'emploi du terme de « tisanerie » pour des locaux qui d'évidence devraient relever des règles applicables aux espaces de restauration. Pour la CGT, la restauration dans des espaces inadaptés et à l'entretien défaillant posent des questions d'hygiène et de salubrité.

Lors de ce CSA, nous aborderont la question du plan annuel de formation. La CGT dénonce la suppression il y a plusieurs années de la commission locale de formation qui permettait de traiter exclusivement ces questions et de manière plus fine et complète qu'un CSA.

Nous allons aussi aborder lors de ce CSA la question de la sécurité des locaux. Pour la CGT, la sécurité ne peut être de barricader les locaux. Ce sont l'éloignement des usagers le refus de les recevoir par la disparition des accueils physiques qui engendre le plus de problèmes et génère le plus de violences. Lorsque l'usager est soumis à des contraintes par l'administration et se retrouve sans interlocuteur accessible, face à un site internet obtus et abscons alors qu'il a absolument besoin d'une réponse, comment croire qu'il peut accepter passivement l'image d'une administration enfermée dans sa tour d'ivoire et confite dans ses certitudes que les outils numériques répondent à tous les besoins ? La CGT rappelle que toutes les études sérieuses mettent en évidence qu'au moins 20 % de la population n'a pas accès aux outils numériques pour une raison ou pour une autre. Avec le vieillissement de la population, cette réalité sera de plus en plus prégnante, avec des phénomènes de plus en plus visibles de perte d'autonomie numérique liés à l'âge. En outre, concernant la sécurité des locaux, l'administration paye sa logique de suppression des personnels d'accueil. Comment croire que quelques caméras ou badges vont éviter des intrusions ou des vols ?

La CGT revendique donc le rétablissement des accueils physiques sur tous les sites de la DREAL et le recrutement de personnel en conséquence. Ceci à la fois pour la sécurité des agents, mais aussi pour l'amélioration du service public et son rétablissement.